

**Présentation du Rapport National sur le Développement Humain  
Alger, 15 février 2007**

Allocution de M. Marc Destanne de Bernis  
Représentant résident du PNUD

Monsieur le Président du Conseil National Economique et Social,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Honorables Parlementaires,  
Excellences,  
Chers collègues du Système des Nations Unies,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très honoré et également très heureux d'être avec vous aujourd'hui pour la présentation du nouveau Rapport National sur le développement humain. C'est la première fois que ce rapport du Conseil National Economique et Social est préparé en coopération avec le PNUD. A cet égard, Monsieur le Président, vous me permettez de vous remercier très sincèrement pour avoir rendu possible cette initiative et pour la confiance que vous avez bien voulu accorder à moi même et à l'institution que je représente.

En conceptualisant le développement humain en 1990, et en proposant sa mesure par l'indice du développement humain, le PNUD a durablement marqué la réflexion sur le développement. Comme le soulignait Mahbub Ul Haq, penseur du développement humain, «l'objet premier du développement c'est d'élargir les choix qui s'offrent aux individus ». Le développement humain suppose la création d'un environnement qui permette aux hommes et aux femmes de réaliser pleinement leur potentiel en tant qu'êtres humains.

Un moyen fondamental d'élargir ces choix est de construire les capacités humaines, et en particulier celles de vivre en bonne santé et le plus longtemps possible, d'avoir accès aux ressources nécessaires pour disposer de conditions de vie décentes et de pouvoir participer en toute liberté et dans le respect de ses droits à la vie de la communauté. Sans ces capacités, il n'y a pas d'éventail de choix et les opportunités de mener une vie pleine et entière restent inaccessibles.

Ainsi, le développement humain couvre des aspects beaucoup plus larges et plus significatifs que ceux de la hausse ou de la baisse des revenus. Et la croissance économique, n'est qu'un moyen, certes important, d'élargir les choix offerts aux individus. De la même manière, en matière de mesure, l'indice du développement humain, l'IDH, offre une alternative décisive au revenu en tant que mesure synthétique du bien être d'une population. Même si L'IDH ne prétend nullement être exhaustif, son succès renvoie à son aptitude à fournir une grille de lecture élargie pour l'examen du progrès humain, allant au delà du PIB et du revenu.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Compte tenu de l'importance prise par le concept de développement humain, je ne peux que me réjouir du travail fait par le CNES, au travers de ses rapports annuels, pour appliquer cette problématique à l'analyse de l'évolution économique et sociale de l'Algérie.

Comme vous l'avez souligné, M. le Président, Le rapport national présenté aujourd'hui est le résultat d'un processus caractérisé par de nombreuses innovations. En effet, c'est le premier qui s'efforce de calculer l'Indice de Développement Humain et l'ensemble des indices qui lui sont associés, selon les normes internationales et en utilisant les données statistiques nationales.

Cet exercice revêt une haute signification. En calculant les différents indicateurs du développement humain selon les normes internationales, le CNES rend possible, à l'avenir, des comparaisons internationales plus appropriées, et, partant, une plus grande visibilité des efforts et résultats de l'Algérie en matière de développement. On ne peut que se féliciter de cet effort consenti par le CNES pour s'approprier les normes et concepts utilisés au niveau international, dans un esprit à la fois critique et constructif.

Mais cette démarche ne présente pas seulement un intérêt pour le CNES et l'Algérie. Elle est tout aussi enrichissante pour le PNUD. Comme tout concept et toute technique, ceux du PNUD, sont perfectibles. Ainsi, depuis la publication de son premier rapport, le PNUD n'a cessé d'affiner sa méthode, de préciser ses instruments. Ces améliorations sont puisées non seulement dans la recherche théorique, mais encore et surtout dans les différentes expériences nationales.

Il faut souligner, en particulier, que l'utilisation de données nationales permet de disposer d'informations souvent plus précises et plus actualisées qu'au niveau international, où l'on doit recourir parfois à des coefficients quelque peu artificiels en l'absence de données nationales. C'est pour cela que les résultats obtenus sur cette base sont parfois différents de ceux figurant dans le Rapport mondial alors même qu'ils procèdent d'une démarche identique.

Ainsi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le processus d'élaboration de ce rapport a constitué à mon sens un véritable exemple de coopération internationale, profitable à chacun des partenaires. De même que le CNES a su tirer profit de l'expertise mise à sa disposition, le PNUD saura capitaliser les enseignements du travail méthodologique et technique qui a été conduit.

Bien entendu, nous ne devons pas oublier que les indicateurs, si précis et si rigoureux soient-ils ne constituent pas une fin en soi. Ils doivent servir à l'évaluation des politiques publiques entreprises au niveau national.

Aussi, sans vouloir anticiper sur la présentation du rapport, je suis convaincu qu'elle permettra de mettre en lumière les évolutions positives récentes de l'Algérie, en matière de lutte contre la pauvreté, de réduction des inégalités et de satisfaction des besoins humains pour le plus grand nombre. Comme vous le savez, grâce à ses efforts, l'Algérie est en bonne voie pour atteindre l'essentiel des Objectifs du Millénaire pour le Développement avant l'échéance de 2015.

C'est à juste titre que le Rapport, dans sa seconde partie, met l'accent sur la question de l'emploi, question centrale des politiques publiques aujourd'hui, alors que les perspectives favorables de croissance conduisent à réfléchir à leur utilisation optimale en vue de créer des emplois décents pour le plus grand nombre.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer sans, vous remercier encore, Monsieur le Président, pour avoir bien voulu guider cette initiative et pour l'esprit de coopération qui s'est établi entre nos deux institutions. Je voudrais aussi remercier le Ministère des Affaires Etrangères pour son appui constant dans la mise en œuvre de cette initiative. Bien entendu, tous mes remerciements vont également aux équipes du CNES et aux participants des différents secteurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de ce rapport une source fiable et complète de données économiques et sociales. J'espère vivement qu'il s'agit là de la première étape d'une collaboration appelée à se poursuivre et s'élargir dans l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.